

des femmes refusent un enfant à la naissance, sans les culpabiliser et faire pression sur leur décision.

▼ *Abus sexuel du vainqueur ?*

Il semblerait que quelques viols aient été commis, de manière isolée, par des militaires du FPR qui ont vengé leur famille en découvrant les exactions commises pendant la guerre. De plus, des militaires ayant vécu en Ouganda se seraient empressés de se marier en s'installant nouvellement au Rwanda. Abusant de leur nouvelle position sociale, ils auraient exercé des pressions affectives sur des jeunes femmes terrorisées par la guerre et qui n'auraient pas osé refuser un tel mariage. Les avis sont partagés à propos de cette rumeur. Certains disent que ce sont des mariages "forcés". Les femmes n'auraient pas réellement consenti à ce "mariage", qui se serait déroulé "dans le désordre", sans cérémonie traditionnelle, religieuse ou civile. D'autres témoignent que ces militaires, bien que très pressés de s'installer dans la vie, auraient pris le temps de demander à la famille la main de la jeune fille. Il est vrai qu'un certain nombre de militaires du FPR ont vécu en brousse pendant plusieurs années dans des camps d'entraînement en Ouganda loin de toutes femmes et qu'ils ont souhaités s'installer et se stabiliser dans leur pays juste après l'avoir victorieusement défendu. Il a été très difficile de savoir si il y a eu ou non des abus de pouvoir avec une contrainte sexuelle exercée auprès de femmes. Il est probable qu'il y ait eu des viols isolés, mais ils n'ont été ni planifiés, ni systématiques. Les viols de vengeance sont très fréquents, même en temps de paix. Ils ont surtout lieu quand la prise en charge judiciaire n'a pas pris la place.

▼ *Les effets destructeurs à moyen terme sur l'individu : Sida, prostitution*

La contamination par le virus du Sida semble, à l'unanimité, bien pire que la naissance d'enfants conçus dans la violence. Elle est comme une mort à retardement qui va rendre pour le reste de sa vie la victime dangereuse pour autrui et elle poursuit en quelque sorte par le viol, la guerre. L'ensemble de la population et des professionnels en ont si peur qu'ils ne l'ont pas abordé sur le plan de la santé publique. Aucun test systématique de dépistage n'a été mis en place au moment des naissances. Le

désir de garder secret le viol renforce ce tabou, car toute femme contaminée par le virus du Sida pendant la guerre sera suspectée d'avoir été violée. Le silence des femmes violées renforce le déni de cette maladie.

Certains professionnels ont remarqué que des femmes "fréquentaient" les militaires de l'ONU contre de l'argent. Le mot de prostitution n'a pas été réellement retenu, car les difficultés économiques sont telles qu'il semble presque excusable que des femmes arrondissent ainsi leur fin de mois, surtout en temps de guerre. La prostitution n'était pas légalisée avant la guerre mais elle était tolérée de manière clandestine. Cette montée de la prostitution-marché de circonstance semble être l'une des graves conséquences des viols de la guerre. Son institutionnalisation par la présence de troupes internationales est bien malheureusement banalisée.

Il est trop tôt pour évaluer d'autres pathologies qui s'installent durablement et à bas bruit après le viol, en l'absence de traitement judiciaire ou psychologique : agressivité à l'égard des autres, inhibition sexuelle ou conduites provocatrices, alcoolisation, toxicomanie, violences intra-familiales, séquelles ultérieures sur l'enfantement, etc.

▼ *Effets destructeurs sur les liens communautaires en l'absence du recours au judiciaire*

Le devenir des femmes violées est préoccupant car très peu d'entre elles en ont parlé. L'attitude générale est au silence même au sein des familles. Plusieurs médecins m'ont dit avoir reçu la confiance de femmes de leur famille, lorsqu'ils ont été amenés à raconter qu'ils recevaient des femmes violées. D'autres pensent que des femmes de leur famille ont été violées mais n'osent pas le dévoiler, car elles se sont soudainement mises à pleurer lorsqu'ils évoquaient le viol des femmes pendant la guerre.

Certaines craignent, semble-t-il, de perdre l'amour de leurs familles ou de leur conjoint parce qu'elles ont perdu leur virginité ou connu un autre homme que leur mari. Elles assimilent leur viol à un adultère, parce qu'il n'y a pas eu de reconnaissance judiciaire du crime.

D'autres redoutent que leur famille leur reproche d'avoir préféré la survie grâce au viol, plutôt que la mort. La culpabilité d'avoir survécu au génocide au prix du viol est intense et renforce leur mutisme. Un mur de silence et de honte sépare

les femmes des hommes, les épouses de leurs conjoints, les filles de leurs parents ou de leurs frères, lorsqu'il n'y a pas eu de reconnaissance du crime et réparation des dommages subis. Le viol en temps de guerre est une arme redoutable, puisqu'il a des effets destructeurs sur le psychisme des individus et qu'il entrave très profondément les relations familiales.

On parle d'une revanche des milices hutus qui déferleraient des frontières en recommençant leurs exactions. Les femmes ont peur des violeurs, surtout lorsqu'elles les connaissent. L'absence de réactions de la communauté internationale aux tentatives de dévoilement des viols par le gouvernement actuel, la crainte de voir revenir leurs violeurs qui sont laissés en liberté sans impunité, ne fait que renforcer le silence des femmes et leur désir de garder l'anonymat. On peut se demander pourquoi la commission des Droits de l'Homme de l'ONU n'a pas dépêché des experts et des observateurs pour examiner ces violences sexuelles infligées aux femmes durant la guerre au Rwanda, alors que la question du viol, utilisé comme une arme de guerre, a conduit le Tribunal Pénal International en 1993 à ranger le viol comme un crime contre l'humanité ? Les viols ont également été utilisés au Rwanda comme une arme de guerre ethnique pour détruire le psychisme des femmes, leur possibilité d'enfanter et leurs liens familiaux et communautaires, en humiliant aussi leur époux, leur père, leurs frères et leurs enfants.

C'est une honte pour la communauté internationale que les femmes d'Afrique ne soient pas considérées comme celles de Bosnie.

Le racisme prend des formes si subtiles, qu'il montre combien de progrès restent à faire pour que le viol des femmes en tant de guerre soit réellement reconnu comme une atteinte aux Droits des Femmes, quels que soient la race, le pays ou le continent.

Certaines femmes n'ont comme seul recours que celui de se plaindre de ce qui est décent et acceptable : le veuvage, la disparition d'un ou plusieurs membres de la famille, le pillage des biens, la destruction ou la dépossession de la maison et des champs. D'autres somatisent et vont consulter, sous prétexte du paludisme qui est la première cause de mortalité au Rwanda. Mais dans l'ensemble, les femmes et les hommes de ce pays sont très dignes et très peu enclins à étaler leur souffrance. Quelques un ont même mis en place des mécanismes de défense contre ces traumatismes, en utilisant l'humour,